

Département

EXTRAIT DU REGISTRE DES DELIBERATIONS

de l'Orne

DU CONSEIL DE LA COMMUNAUTE DE COMMUNES DU VAL D'ORNE

Arrondissement  
d'Argentan

**Séance du 7 décembre 2023**

Date de la convocation :  
1<sup>er</sup> décembre 2023

L'an deux mil vingt-trois,

Le sept décembre,

à vingt heures trente minutes,

Le Conseil de cette Communauté de Communes, régulièrement convoqué, s'est réuni au nombre prescrit par la loi à Putanges-le-Lac, sous la présidence de Monsieur Sébastien LEROUX.

Date d'affichage :  
1<sup>er</sup> décembre 2023

Nombre de conseillers  
en exercice : 33

**Étaient présents** : Sébastien LEROUX, Jeanne GUILLOUET, Sylvain GAUDIN, Annick MACE, Patrice LIENART, Katia HALLUIN, Jean-Claude BIGNON, Christine POMMIER, Jean-Louis PITEL, Régis DUCHESNE, Michel PETIT, Lucien BUAT, Jean ONFROY, Gérard GRANDSIRE, Dominique LEMANCEL, Marie-Françoise FROUEL, Marie-Cécile LEPELIER, Pierre MADELINE, Philippe GRANDIN, Dominique PICHONNIER, Annette MARTIN, François MONTAMBAULT, Philippe MALLARD, Xavier LE MENAHES, Joël CARON, Sébastien BEAUFRERE, Sophie PICHONNIER, Yvette RUBAN, Denis MOREAU.

Nombre de conseillers  
Présents : 29  
Quorum : 15

**Absents excusés ayant donné procuration** : Alix DAUGER à Patrice LIENART, Véronique DELAUNAY à Philippe MALLARD.

**2023-72**

**Absentes excusées** : Nelly GREUSARD, Isabelle MOITEAUX.

Monsieur Philippe GRANDIN a été désigné comme secrétaire de séance

**Délibération relative à la modification des statuts du Symoa (transfert du siège social)**

Monsieur Leroux cède la parole à monsieur Michel Petit, vice-président en charge de l'aménagement du territoire.

Monsieur Petit présente la demande du Syndicat Mixte de l'Orne et de ses Affluents de confirmer sa délibération du 3 octobre dernier entérinant son déménagement et le transfert de son siège social.

Le syndicat s'installera donc 23 rue Maurice Ravel, au 1<sup>er</sup> étage à Argentan.

Le Conseil communautaire doit ainsi délibérer, comme les autres membres du SYMOA, afin de modifier ces statuts et entériner ce nouveau siège social.

Monsieur le Président invite l'Assemblée à bien vouloir se prononcer sur ce point.

**Après en avoir délibéré, le Conseil communautaire, à l'unanimité des Membres présents et représentés :**

- ✓ Approuve le projet de déménagement et le transfert du siège social du SYMOA,
- ✓ Autorise le Président, ou son représentant, à signer tout document relatif à ce dossier.

Fait et délibéré en séance les jour, mois et an que dessus.



Pour extrait conforme,  
Le Président,

Le Secrétaire,

Sébastien LEROUX

Philippe GRANDIN

Département

EXTRAIT DU REGISTRE DES DELIBERATIONS

de l'Orne

DU CONSEIL DE LA COMMUNAUTE DE COMMUNES DU VAL D'ORNE

Arrondissement  
d'Argentan

**Séance du 7 décembre 2023**

Date de la convocation :  
1<sup>er</sup> décembre 2023

L'an deux mil vingt-trois,

Le sept décembre,

à vingt heures trente minutes,

Le Conseil de cette Communauté de Communes, régulièrement convoqué, s'est réuni au nombre prescrit par la loi à Putanges-le-Lac, sous la présidence de Monsieur Sébastien LEROUX.

Date d'affichage :  
1<sup>er</sup> décembre 2023

Nombre de conseillers en exercice : 33

**Etaient présents** : Sébastien LEROUX, Jeanne GUILLOUET, Sylvain GAUDIN, Annick MACE, Patrice LIENART, Katia HALLUIN, Jean-Claude BIGNON, Christine POMMIER, Jean-Louis PITEL, Régis DUCHESNE, Michel PETIT, Lucien BUAT, Jean ONFROY, Gérard GRANDSIRE, Dominique LEMANCEL, Marie-Françoise FROUDEL, Marie-Cécile LEPELIER, Pierre MADELINE, Philippe GRANDIN, Dominique PICHONNIER, Annette MARTIN, François MONTAMBAULT, Philippe MALLARD, Xavier LE MENAHES, Joël CARON, Sébastien BEAUFRERE, Sophie PICHONNIER, Yvette RUBAN, Denis MOREAU.

Nombre de conseillers Présents : 29  
Quorum : 15

**Absents excusés ayant donné procuration** : Alix DAUGER à Patrice LIENART, Véronique DELAUNAY à Philippe MALLARD.

**2023-73**

**Absentes excusées** : Nelly GREUSARD, Isabelle MOITEAUX.

Monsieur Philippe GRANDIN a été désigné comme secrétaire de séance

**SPANC, délibération relative à l'instauration d'un tarif de contre-visite pour les contrôles de bon fonctionnement**

Monsieur Leroux cède la parole à monsieur Michel Petit, vice-président en charge de l'aménagement du territoire.

Monsieur Petit détaille qu'à l'occasion des contrôles de bon fonctionnement, des éléments de l'installation n'étant parfois pas accessibles, la nécessité d'une contre-visite s'impose.

Cependant, le règlement actuel du Service Public de l'Assainissement Non-Collectif, ne prévoit ni ce passage supplémentaire, ni de tarif pour cette prestation.

Aussi, pour se prémunir de nouveaux besoins, il vous est proposé, en accord avec le Bureau communautaire, de compléter le règlement avec un tarif pour une contre-visite, dans le cadre des contrôles de bon fonctionnement, au prix de 120€, à la charge de l'habitant.

En cas d'accord, ce nouveau tarif sera mentionné dans les courriers adressés pour convenir du premier rendez-vous et ainsi mieux informer les habitants.

Monsieur le Président invite l'Assemblée à bien vouloir se prononcer sur ce point.

**Après en avoir délibéré, le Conseil communautaire, à l'unanimité des Membres présents et représentés :**

- ✓ Décide de modifier les tarifs applicables du SPANC,
- ✓ Approuve le prix de la contre-visite dans le cadre des contrôles de bon fonctionnement, soit 120€ à la charge du propriétaire,
- ✓ Autorise le Président, ou son représentant, à signer tout document relatif à ce dossier.

Fait et délibéré en séance les jour, mois et an que dessus.



Pour extrait conforme,  
Le Président, Le Secrétaire,

Sébastien LEROUX

Philippe GRANDIN

Département

EXTRAIT DU REGISTRE DES DELIBERATIONS

de l'Orne

DU CONSEIL DE LA COMMUNAUTE DE COMMUNES DU VAL D'ORNE

----

Arrondissement  
d'Argentan

**Séance du 7 décembre 2023**

Date de la convocation :  
1<sup>er</sup> décembre 2023

L'an deux mil vingt-trois,  
Le sept décembre,  
à vingt heures trente minutes,  
Le Conseil de cette Communauté de Communes, régulièrement convoqué, s'est réuni au nombre prescrit par la loi à Putanges-le-Lac, sous la présidence de Monsieur Sébastien LEROUX.

Date d'affichage :  
1<sup>er</sup> décembre 2023

Nombre de conseillers  
en exercice : 33

**Etaient présents** : Sébastien LEROUX, Jeanne GUILLOUET, Sylvain GAUDIN, Annick MACE, Patrice LIENART, Kaïa HALLUJIN, Jean-Claude BIGNON, Christine POMMIER, Jean-Louis PITEL, Régis DUCHESNE, Michel PETIT, Lucien BUAT, Jean ONFROY, Gérard GRANDSIRE, Dominique LEMANCEL, Marie-Françoise FROUEL, Marie-Cécile LEPELIER, Pierre MADELINE, Philippe GRANDIN, Dominique PICHONNIER, Annette MARTIN, François MONTAMBAULT, Philippe MALLARD, Xavier LE MENAHES, Joël CARON, Sébastien BEAUFRERE, Sophie PICHONNIER, Yvette RUBAN, Denis MOREAU.

Nombre de conseillers  
Présents : 29  
Quorum : 15

**Absents excusés ayant donné procuration** : Alix DAUGER à Patrice LIENART, Véronique DELAUNAY à Philippe MALLARD.

**2023-74**

**Absentes excusées** : Nelly GREUSARD, Isabelle MOITEAUX.

Monsieur Philippe GRANDIN a été désigné comme secrétaire de séance

**Délibération relative au tarif des cantines scolaires**

Monsieur Leroux cède la parole à monsieur Régis Duchesne, vice-président en charge de l'éducation et de la jeunesse.

Monsieur Duchesne signale le courrier reçu le 17 octobre dernier relatif au nouveau tarif des repas pour les cantines scolaires, soit 3,36€ au lieu de 3,17€.

Conformément au souhait du Bureau du 20 septembre dernier, ce tarif sera mis en application au 1<sup>er</sup> janvier 2024, la CDC prenant à sa charge l'augmentation pour le dernier trimestre. De même, le tarif des commensaux sera révisé, de 4.18€ à 4,64€.

Monsieur le Président invite l'Assemblée à bien vouloir se prononcer sur ce point.

**Après en avoir délibéré, le Conseil communautaire, à l'unanimité des Membres présents et représentés :**

- ✓ Décide de modifier les tarifs des cantines à compter du 1<sup>er</sup> janvier 2024,
- ✓ Approuve le prix du repas fixé par le Département de l'Orne soit 3,36€ pour les enfants et 4,64€ pour les commensaux,
- ✓ Autorise le Président, ou son représentant, à signer tout document relatif à ce dossier.

Fait et délibéré en séance les jour, mois et an que dessus.



Pour extrait conforme,  
Le Président, Le Secrétaire,

Sébastien LEROUX

Philippe GRANDIN

Accusé de réception en préfecture  
061-246100390-20231207-2023-74-DE  
Date de télétransmission : 18/12/2023  
Date de réception préfecture : 18/12/2023

Département

EXTRAIT DU REGISTRE DES DELIBERATIONS

de l'Orne

DU CONSEIL DE LA COMMUNAUTE DE COMMUNES DU VAL D'ORNE

Arrondissement  
d'Argentan

**Séance du 7 décembre 2023**

Date de la convocation :  
1<sup>er</sup> décembre 2023

L'an deux mil vingt-trois,

Le sept décembre,

à vingt heures trente minutes,

Le Conseil de cette Communauté de Communes, régulièrement convoqué, s'est réuni au nombre prescrit par la loi à Putanges-le-Lac, sous la présidence de Monsieur Sébastien LEROUX.

Date d'affichage :  
1<sup>er</sup> décembre 2023

Nombre de conseillers  
en exercice : 33

Étaient présents : Sébastien LEROUX, Jeanne GUILLOUET, Sylvain GAUDIN, Annick MACE, Patrice LIENART, Katia HALLUIN, Jean-Claude BIGNON, Christine POMMIER, Jean-Louis PITEL, Régis DUCHESNE, Michel PETIT, Lucien BUAT, Jean ONFROY, Gérard GRANDSIRE, Dominique LEMANCEL, Marie-Françoise FROUEL, Marie-Cécile LEPELIER, Pierre MADELINE, Philippe GRANDIN, Dominique PICHONNIER, Annette MARTIN, François MONTAMBAULT, Philippe MALLARD, Xavier LE MENAHES, Joël CARON, Sébastien BEAUFRERE, Sophie PICHONNIER, Yvette RUBAN, Denis MOREAU, Isabelle MOITEAUX.

Nombre de conseillers  
Présents : 30  
Quorum : 16

Absents excusés ayant donné procuration : Alix DAUGER à Patrice LIENART, Véronique DELAUNAY à Philippe MALLARD.

**2023-75**

Absente excusée : Nelly GREUSARD

Monsieur Philippe GRANDIN a été désigné comme secrétaire de séance

**Délibération relative à une décision modificative pour financer le devis de changement de l'onduleur de l'installation photovoltaïque de l'école de Bazoches-au-Houlme**

Monsieur Leroux cède la parole à monsieur Régis Duchesne, vice-président en charge de l'éducation et de la jeunesse.

Monsieur Duchesne informe les membres du Conseil Communautaire d'une panne survenue sur l'installation photovoltaïque de l'école de Bazoches-au-Houlme.

Après étude et avis favorable du Bureau, l'onduleur doit être remplacé. Le devis de l'entreprise Jannelec s'élève à 2 566,99€ HT, soit 3 080,39€ TTC et intègre la pose et l'intervention de diagnostic.

Le changement de cette pièce n'étant pas prévue au budget annexe considéré, il convient de retenir le principe d'une décision modificative.

Par conséquent, après validation de la vice-présidente en charge des finances, il propose la décision modificative N°1 du budget annexe photovoltaïque, afin de régulariser la situation :

<b>Investissement recettes :</b>	<b>Fonctionnement dépenses :</b>
Art 021 + 3 100,00	Art.678 – 3 100,00 023 + 3 100,00
	<b>Investissement dépenses :</b>
	Art 2135 + 3 100,00
<b>TOTAL : 3 100 €</b>	<b>TOTAL : 3 100 €</b>

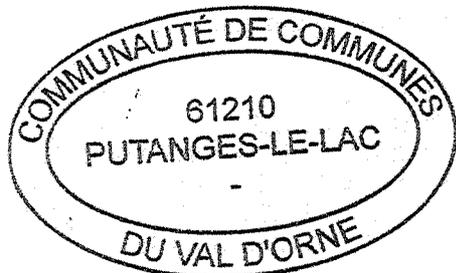
Monsieur le Président invite l'Assemblée à bien vouloir se prononcer sur ce point.

Accusé de réception en préfecture  
061-246100390-20231207-DM12023PHOTOVOL-BF  
Date de télétransmission : 18/12/2023  
Date de réception préfecture : 18/12/2023

Après en avoir délibéré, le Conseil communautaire, à l'unanimité des Membres présents et représentés :

- ✓ Décide de procéder au remplacement de l'onduleur défectueux,
- ✓ Approuve le devis présenté par l'entreprise Jannelec pour un montant de 2 566,99€ HT, soit 3 080,39€ TTC,
- ✓ Approuve la Décision modificative N°1 du budget annexe photovoltaïque,
- ✓ Autorise le Président, ou son représentant, à signer tout document relatif à ce dossier.

Fait et délibéré en séance les jour, mois et an que dessus.



Pour extrait conforme,  
Le Président, Le Secrétaire,

Sébastien LEROUX

Philippe GRANDIN

Département

EXTRAIT DU REGISTRE DES DELIBERATIONS

de l'Orne

DU CONSEIL DE LA COMMUNAUTE DE COMMUNES DU VAL D'ORNE

Arrondissement  
d'Argentan

**Séance du 7 décembre 2023**

Date de la convocation :  
1<sup>er</sup> décembre 2023

L'an deux mil vingt-trois,  
Le sept décembre,  
à vingt heures trente minutes,  
Le Conseil de cette Communauté de Communes, régulièrement convoqué, s'est réuni au nombre prescrit par la loi à Putanges-le-Lac, sous la présidence de Monsieur Sébastien LEROUX.

Date d'affichage :  
1<sup>er</sup> décembre 2023

Nombre de conseillers  
en exercice : 33

**Etaient présents** : Sébastien LEROUX, Jeanne GUILLOUET, Sylvain GAUDIN, Annick MACE, Patrice LIENART, Katia HALLUIN, Jean-Claude BIGNON, Christine POMMIER, Jean-Louis PITEL, Régis DUCHESNE, Michel PETIT, Lucien BUAT, Jean ONFROY, Gérard GRANDSIRE, Dominique LEMANCEL, Marie-Françoise FROUEL, Marie-Cécile LEPELIER, Pierre MADELINE, Philippe GRANDIN, Dominique PICHONNIER, Annette MARTIN, François MONTAMBAULT, Philippe MALLARD, Xavier LE MENAHES, Joël CARON, Sébastien BEAUFRERE, Sophie PICHONNIER, Yvette RUBAN, Denis MOREAU, Isabelle MOITEAUX.

Nombre de conseillers  
Présents : 30  
Quorum : 16

**Absents excusés ayant donné procuration** : Alix DAUGER à Patrice LIENART, Véronique DELAUNAY à Philippe MALLARD.

**2023-76**

**Absente excusée** : Nelly GREUSARD

Monsieur Philippe GRANDIN a été désigné comme secrétaire de séance

**Pôle de santé libéral et ambulatoire, devis d'aménagement du local sage-femme**

Monsieur Leroux cède la parole à monsieur Philippe Mallard, Président de la commission développement économique.

Monsieur Mallard explique le souhait de la sage-femme installée au sein du PSLA dans un local partagé avec la dermatologue, de disposer d'un local pour exercer à temps plein.

Le seul espace disponible est le local aménagé pour la deuxième kinésithérapeute, au rez-de-chaussée du bâtiment. Ce mouvement permettrait de libérer le 3<sup>e</sup> local dédié aux généralistes stagiaires (1<sup>er</sup> étage).

Un devis a été établi par l'entreprise Deslandes, pour un montant de 7 027,39€ TTC, avec le démontage des cloisons, la modification du réseau électrique et la pose d'un évier et meuble en résine.

Ces travaux sont envisagés pour permettre l'installation de la sage-femme à temps plein, 5 jours par semaine, contre 4 actuellement. Monsieur Mallard souligne l'utilité de louer un espace actuellement libre.

Monsieur le Président invite l'Assemblée à bien vouloir se prononcer sur ce point.

**Après en avoir délibéré, le Conseil communautaire, à l'unanimité des Membres présents et représentés :**

- ✓ Décide d'aménager le local initialement occupé par la deuxième kinésithérapeute, au rez-de-chaussée du bâtiment,
- ✓ Approuve le devis présenté par l'entreprise Deslandes pour un montant de 7 027,39€ TTC,
- ✓ Autorise le Président, ou son représentant, à signer tout document relatif à ce dossier.

Fait et délibéré en séance les jour, mois et an que dessus.



Pour extrait conforme,  
Le Président, Le Secrétaire,

Sébastien LEROUX

Philippe GRANDIN

Accusé de réception en préfecture  
061-246100390-20231207-2023-76-DE  
Date de télétransmission : 18/12/2023  
Date de réception préfecture : 18/12/2023

Département

**EXTRAIT DU REGISTRE DES DELIBERATIONS**

de l'Orne

**DU CONSEIL DE LA COMMUNAUTE DE COMMUNES DU VAL D'ORNE**

-----  
Arrondissement  
d'Argentan

**Séance du 7 décembre 2023**

Date de la convocation :  
1<sup>er</sup> décembre 2023

L'an deux mil vingt-trois,  
Le sept décembre,  
à vingt heures trente minutes,

Date d'affichage :  
1<sup>er</sup> décembre 2023

Le Conseil de cette Communauté de Communes, régulièrement convoqué, s'est réuni au nombre prescrit par la loi à Putanges-le-Lac, sous la présidence de Monsieur Sébastien LEROUX.

Nombre de conseillers  
en exercice : 33

**Étaient présents** : Sébastien LEROUX, Jeanne GUILLOUET, Sylvain GAUDIN, Annick MACE, Patrice LIENART, Katia HALLUIN, Jean-Claude BIGNON, Christine POMMIER, Jean-Louis PITEL, Régis DUCHESNE, Michel PETIT, Lucien BUAT, Jean ONFROY, Gérard GRANDSIRE, Dominique LEMANCEL, Marie-Françoise FROUEL, Marie-Cécile LEPELIER, Pierre MADELINE, Philippe GRANDIN, Dominique PICHONNIER, Annette MARTIN, François MONTAMBAULT, Philippe MALLARD, Xavier LE MENAHES, Joël CARON, Sébastien BEAUFRERE, Sophie PICHONNIER, Yvette RUBAN, Denis MOREAU, Isabelle MOITEAUX.

Nombre de conseillers  
Présents : 30  
Quorum : 16

**Absents excusés ayant donné procuration** : Alix DAUGER à Patrice LIENART, Véronique DELAUNAY à Philippe MALLARD.

**2023-77**

**Absente excusée** : Nelly GREUSARD

Monsieur Philippe GRANDIN a été désigné comme secrétaire de séance

**Mission d'assistance au développement d'activités touristiques**

Monsieur le Président cède la parole à Madame Isabelle Moiteaux, présidente de la commission tourisme et communication.

Madame Moiteaux rappelle que le cabinet Stratemark a réalisé au premier semestre 2023 le schéma de développement touristique de notre communauté de communes. Celui-ci a permis d'identifier 18 pistes d'actions dont certaines sont d'ores et déjà réalisées ou engagées. C'est le cas, par exemple, de la fête du Lac et des projets de développement de circuits trail et VTT à l'échelle de la Suisse Normande.

En revanche, parmi les actions préconisées, la mise en place d'activités touristiques au lac de Rabodanges nécessite une expertise dont la CDC ne dispose pas. C'est pourquoi, il est proposé de solliciter une prestation complémentaire du cabinet Stratemark. Celle-ci aura une visée pré-opérationnelle et permettra de déterminer la faisabilité stratégique, juridique, technique et financière de ces aménagements. Cette mission intégrera également la formalisation d'une stratégie de communication territoriale. Le coût de l'opération est de 15 225€ HT soit 18 270€ TTC.

Comme évoqué lors du Bureau du 20 septembre 2023, des financements de la Région Normandie au titre du FACIT (Fonds d'aide au conseil et à l'innovation touristique), ainsi que du Conseil Départemental de l'Orne au titre des crédits d'ingénierie Petites Villes de Demain de la Banque des Territoires sont mobilisables.

Le plan de financement serait alors le suivant :

<b>Coût € TTC</b>	<b>Financement :</b>
<b>18 270€</b>	Région Normandie : 9 135€ (50%)
	Conseil Départemental : 5 481€ (30%)
	CDC du Val d'Orne : 3 654€ (20%)

Monsieur le Président invite l'Assemblée à bien vouloir se prononcer sur ce point.

Accusé de réception en préfecture  
061-246100390-20231207-2023-77-DE  
Date de télétransmission : 18/12/2023  
Date de réception préfecture : 18/12/2023

Après en avoir délibéré, le Conseil communautaire, à l'unanimité des Membres présents et représentés :

- ✓ Approuve le lancement d'une mission d'assistance au développement d'activités touristiques et à l'élaboration d'une stratégie de communication territoriale,
- ✓ Retiens la proposition du cabinet Stratemark pour 15 225€ HT soit 18 270€ TTC,
- ✓ Sollicite le soutien de la Région Normandie au titre du FACIT et du Conseil Départemental de l'Orne au titre des crédits d'ingénierie Petites Villes de Demain de la Banque des Territoires,
- ✓ Autorise le Président, ou son représentant, à signer tout document relatif à ce dossier.

Fait et délibéré en séance les jour, mois et an que dessus.



Pour extrait conforme,  
Le Président,

Le Secrétaire,

Sébastien LEROUX

Philippe GRANDIN

Département

EXTRAIT DU REGISTRE DES DELIBERATIONS

de l'Orne

DU CONSEIL DE LA COMMUNAUTE DE COMMUNES DU VAL D'ORNE

Arrondissement  
d'Argentan

**Séance du 7 décembre 2023**

Date de la convocation :  
1<sup>er</sup> décembre 2023

L'an deux mil vingt-trois,

Le sept décembre,

à vingt heures trente minutes,

Le Conseil de cette Communauté de Communes, régulièrement convoqué, s'est réuni au nombre prescrit par la loi à Putanges-le-Lac, sous la présidence de Monsieur Sébastien LEROUX.

Date d'affichage :  
1<sup>er</sup> décembre 2023

Nombre de conseillers  
en exercice : 33

**Etaient présents** : Sébastien LEROUX, Jeanne GUILLOUET, Sylvain GAUDIN, Annick MACE, Patrice LIENART, Katia HALLUIN, Jean-Claude BIGNON, Christine POMMIER, Jean-Louis PITEL, Régis DUCHESNE, Michel PETIT, Lucien BUAT, Jean ONFROY, Gérard GRANDSIRE, Dominique LEMANCEL, Marie-Françoise FROUEL, Marie-Cécile LEPELIER, Pierre MADELINE, Philippe GRANDIN, Dominique PICHONNIER, Annette MARTIN, François MONTAMBAULT, Philippe MALLARD, Xavier LE MENAHES, Joël CARON, Sébastien BEAUFRERE, Sophie PICHONNIER, Yvette RUBAN, Denis MOREAU, Isabelle MOITEAUX.

Nombre de conseillers  
Présents : 30  
Quorum : 16

**Absents excusés ayant donné procuration** : Alix DAUGER à Patrice LIENART, Véronique DELAUNAY à Philippe MALLARD.

**2023-78**

**Absente excusée** : Nelly GREUSARD

Monsieur Philippe GRANDIN a été désigné comme secrétaire de séance

**Taxe de séjour, délibération relative au calendrier de reversement**

Monsieur Leroux cède la parole à madame Isabelle Moiteaux, vice-présidente en charge du tourisme et de la communication.

Madame Moiteaux rappelle la délibération N°2023-50 du 22 juin dernier instaurant la taxe de séjour pour 2024 et apporte quelques précisions sur l'information réalisée et le calendrier de reversement à mettre en place.

Tout d'abord l'ensemble des hébergeurs connus ont été informés, par courrier, de la mise en place de la taxe de séjour.

Plus récemment, la CDC du Val d'Orne, a préparé un mode d'emploi et une fiche tarifaire, afin de préparer la mise en œuvre. Ces éléments sont prêts à l'envoi. Elle ajoute que pour ceux qui utilisent les services d'une plateforme, cette dernière procède au versement de la taxe.

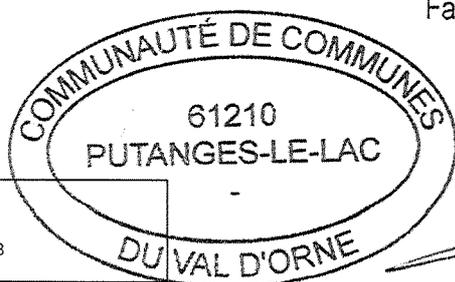
Par ailleurs, le Conseil doit choisir le calendrier de reversement de la Taxe. Aussi, en l'absence de structures de grande capacité et pour simplifier les formalités, il vous est proposé de retenir le principe d'un versement annuel, sur la période du 1<sup>er</sup> janvier au 31 décembre de chaque année.

Monsieur le Président invite l'Assemblée à bien vouloir se prononcer sur ce point.

**Après en avoir délibéré, le Conseil communautaire, à l'unanimité des Membres présents :**

- ✓ Décide d'instituer le principe d'un versement annuel, sur la période du 1er janvier au 31 décembre de chaque année.
- ✓ Autorise monsieur le Président, ou son représentant, à signer tout document relatif à ce dossier.

Fait et délibéré en séance les jour, mois et an que dessus.



Pour extrait conforme,  
Le Président, Le Secrétaire,

Sébastien LEROUX

Philippe GRANDIN

Département

EXTRAIT DU REGISTRE DES DELIBERATIONS

de l'Orne

DU CONSEIL DE LA COMMUNAUTE DE COMMUNES DU VAL D'ORNE

-----  
Arrondissement  
d'Argentan

**Séance du 7 décembre 2023**

Date de la convocation :  
1<sup>er</sup> décembre 2023

L'an deux mil vingt-trois,

Le sept décembre,

à vingt heures trente minutes,

Le Conseil de cette Communauté de Communes, régulièrement convoqué, s'est réuni au nombre prescrit par la loi à Putanges-le-Lac, sous la présidence de Monsieur Sébastien LEROUX.

Date d'affichage :  
1<sup>er</sup> décembre 2023

Nombre de conseillers  
en exercice : 33

**Etaient présents** : Sébastien LEROUX, Jeanne GUILLOUET, Sylvain GAUDIN, Annick MACE, Patrice LIENART, Katia HALLUIN, Jean-Claude BIGNON, Christine POMMIER, Jean-Louis PITEL, Régis DUCHESNE, Michel PETIT, Lucien BUAT, Jean ONFROY, Gérard GRANDSIRE, Dominique LEMANCEL, Marie-Françoise FROUEL, Marie-Cécile LEPELIER, Pierre MADELINE, Philippe GRANDIN, Dominique PICHONNIER, Annette MARTIN, François MONTAMBAULT, Philippe MALLARD, Xavier LE MENAHES, Joël CARON, Sébastien BEAUFRERE, Sophie PICHONNIER, Yvette RUBAN, Denis MOREAU, Isabelle MOITEAUX.

Nombre de conseillers  
Présents : 30  
Quorum : 16

**Absents excusés ayant donné procuration** : Alix DAUGER à Patrice LIENART, Véronique DELAUNAY à Philippe MALLARD.

**2023-79**

**Absente excusée** : Nelly GREUSARD

Monsieur Philippe GRANDIN a été désigné comme secrétaire de séance

**Demande de financement auprès du Département de l'Orne pour l'OPAH**

Monsieur Leroux cède la parole à monsieur Michel Petit, vice-président en charge de l'aménagement du territoire.

Monsieur Petit précise que l'étude pré-opérationnelle d'OPAH, réalisée par le PETR du Pays du Bocage via le bureau d'étude CDHAT pour les Communautés de communes de Domfront-Tinchebray interco, Andaine-Passais et Val d'Orne, a confirmé l'intérêt de poursuivre les OPAH engagées en 2017 et 2018, en proposant de mettre en place deux OPAH d'une durée de 5 ans sur Domfront-Tinchebray Interco et Andaine-Passais d'une part et Val d'Orne d'autre part.

Par délibérations des 7 février et 22 juin 2023, le Conseil communautaire de la Communauté de communes du Val d'Orne a approuvé le principe de la constitution d'un groupement de commandes avec les Communautés de communes de Domfront-Tinchebray Interco et Andaine-Passais pour recruter un prestataire en charge du suivi-animation des deux OPAH.

Une consultation sous forme de procédure formalisée de type appel d'offres ouvert a été lancée. La durée du marché est de 5 ans. Un avis d'appel public à la concurrence a été publié au BOAMP le 15 juillet 2023 et au JOUE le 18 juillet 2023. La date limite de réception des offres a été fixée le 30 août 2023 à 12h00. Deux candidats ont déposé une offre.

Les critères de jugement étaient les suivants :

- 1- Prix des prestations : 40 %
- 2- Valeur technique : 60 %

Lors de la séance du 4 octobre 2023, la commission d'appel d'offres a pris connaissance de l'analyse des offres et a décidé d'attribuer le marché au CDHAT qui a recueilli la meilleure note.

Par décision n°04/2023, en date du 26 octobre 2023, le Président du Val d'Orne a d'attribué le marché pour une durée de 5 ans au CDHAT.

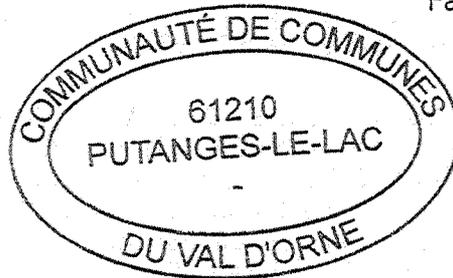
Monsieur le Président invite l'Assemblée à bien vouloir se prononcer sur ce point.

Accusé de réception en préfecture  
061-246100390-20231207-2023-79-DE  
Date de télétransmission : 18/12/2023  
Date de réception préfecture : 18/12/2023

Après en avoir délibéré, le Conseil communautaire, à l'unanimité des Membres présents et représentés :

- ✓ Sollicite une aide financière auprès du Conseil départemental de l'Orne pour l'OPAH de la Communauté de communes du Val d'Orne dont le montant s'élève à 279 765€ HT soit 335 718€ TTC sur 5 ans incluant la tranche optionnelle d'un montant de 46 000€ HT qui fera l'objet d'un avenant à la convention d'OPAH,
- ✓ Autorise monsieur le Président, ou son représentant, à signer tout document relatif à ce dossier.

Fait et délibéré en séance les jour, mois et an que dessus.



Pour extrait conforme,  
Le Président, Le Secrétaire,

Sébastien LEROUX

Philippe GRANDIN

Département

EXTRAIT DU REGISTRE DES DELIBERATIONS

de l'Orne

DU CONSEIL DE LA COMMUNAUTE DE COMMUNES DU VAL D'ORNE

Arrondissement  
d'Argentan

**Séance du 7 décembre 2023**

Date de la convocation :  
1<sup>er</sup> décembre 2023

L'an deux mil vingt-trois,  
Le sept décembre,  
à vingt heures trente minutes,

Date d'affichage :  
1<sup>er</sup> décembre 2023

Le Conseil de cette Communauté de Communes, régulièrement convoqué, s'est réuni au nombre prescrit par la loi à Putanges-le-Lac, sous la présidence de Monsieur Sébastien LEROUX.

Nombre de conseillers en exercice : 33

**Étaient présents** : Sébastien LEROUX, Jeanne GUILLOUET, Sylvain GAUDIN, Annick MACE, Patrice LIENART, Katia HALLUIN, Jean-Claude BIGNON, Christine POMMIER, Jean-Louis PITEL, Régis DUCHESNE, Michel PETIT, Lucien BUAT, Jean ONFROY, Gérard GRANDSIRE, Dominique LEMANCEL, Marie-Françoise FROUEL, Marie-Cécile LEPELIER, Pierre MADELINE, Philippe GRANDIN, Dominique PICHONNIER, Annette MARTIN, François MONTAMBAULT, Philippe MALLARD, Xavier LE MENAHES, Joël CARON, Sébastien BEAUFRERE, Sophie PICHONNIER, Yvette RUBAN, Denis MOREAU, Isabelle MOITEAUX.

Nombre de conseillers Présents : 30  
Quorum : 16

**Absents excusés ayant donné procuration** : Alix DAUGER à Patrice LIENART, Véronique DELAUNAY à Philippe MALLARD.

**2023-80**

**Absente excusée** : Nelly GREUSARD

Monsieur Philippe GRANDIN a été désigné comme secrétaire de séance

**Demande de financement auprès de l'Agence Nationale de l'Habitat pour l'OPAH**

Monsieur Leroux cède la parole à monsieur Michel Petit, vice-président en charge de l'aménagement du territoire.

Monsieur Petit précise que l'étude pré-opérationnelle d'OPAH, réalisée par le PETR du Pays du Bocage via le bureau d'étude CDHAT pour les Communautés de communes de Domfront-Tinchebray interco, Andaine-Passais et Val d'Orne, a confirmé l'intérêt de poursuivre les OPAH engagées en 2017 et 2018, en proposant de mettre en place deux OPAH d'une durée de 5 ans sur Domfront-Tinchebray Interco et Andaine-Passais d'une part et Val d'Orne d'autre part.

Par délibérations des 7 février et 22 juin 2023, le Conseil communautaire de la Communauté de communes du Val d'Orne a approuvé le principe de la constitution d'un groupement de commandes avec les Communautés de communes de Domfront-Tinchebray Interco et Andaine-Passais pour recruter un prestataire en charge du suivi-animation des deux OPAH.

Une consultation sous forme de procédure formalisée de type appel d'offres ouvert a été lancée. La durée du marché est de 5 ans. Un avis d'appel public à la concurrence a été publié au BOAMP le 15 juillet 2023 et au JOUE le 18 juillet 2023. La date limite de réception des offres a été fixée le 30 août 2023 à 12h00. Deux candidats ont déposé une offre.

Les critères de jugement étaient les suivants :

- 1- Prix des prestations : 40 %
- 2- Valeur technique : 60 %

Lors de la séance du 4 octobre 2023, la commission d'appel d'offres a pris connaissance de l'analyse des offres et a décidé d'attribuer le marché au CDHAT qui a recueilli la meilleure note.

Par décision du Président n°04/2023, en date du 26 octobre 2023, il a été décidé d'attribuer le marché pour une durée de 5 ans au CDHAT et de signer tous les documents relatifs à ce dossier.

Monsieur le Président invite l'Assemblée à bien vouloir se prononcer sur ce point.

Après en avoir délibéré, le Conseil communautaire, à l'unanimité des Membres présents et représentés :

- ✓ Sollicite les subventions d'ingénierie auprès de l'Anah pour le suivi-animation de l'OPAH de la Communauté de communes du Val d'Orne dont le montant s'élève à 199 865€ HT soit 239 838€ TTC sur 5 ans incluant la tranche optionnelle d'un montant de 46 000€ HT qui fera l'objet d'un avenant à la convention d'OPAH,
- ✓ Autorise monsieur le Président, ou son représentant, à signer tout document relatif à ce dossier.

Fait et délibéré en séance les jour, mois et an que dessus.



Pour extrait conforme,  
Le Président, Le Secrétaire,

Sébastien LEROUX

Philippe GRANDIN

Handwritten signatures of Sébastien Leroux and Philippe Grandin, corresponding to the printed names above.